

COMMISSION SCOLARISATION

Juin 2006 – Juin 2007

La **troisième année complète** de scolarité pour les enfants des familles hébergées dans l'ancienne gendarmerie de Saint Maur s'achève. Rappelons rapidement quelles furent les étapes de leur intégration scolaire. Dès les mois de mai et juin 2004, lors de l'installation sur le terrain de la rue Bollier, les enfants et adolescents furent inscrits par la commission scolarisation dans les écoles maternelles ou classes d'accueil pour enfants étrangers, situation pérennisée lors de la première année complète de scolarisation (2004-2005). La plupart des enfants se trouvaient donc en classe CLIN au niveau primaire, NSA (Non Scolarisé Antérieurement) ou FLE (Français Langue Etrangère) au niveau secondaire, à Créteil. Cette première année fut une année de transition, de prise de contact avec le système scolaire français.

Durant la seconde année scolaire (2005-2006), seule une enfant restait scolarisée en classe de CLIN alors que tous les autres intégraient des classes dites « banales ». Fait remarquable à la rentrée 2005 : un groupe important d'enfants très jeunes (cinq) faisaient la découverte de la petite section de maternelle, preuve que leurs parents avaient saisi l'importance du rôle acculturant de l'école.

A la rentrée 2006, cinq enfants étaient inscrits en école maternelle (Nicolas Gatin Marinville), six en école primaire (Marinville et école du Centre) et trois au collège Rabelais. Cette rentrée 2006 s'est déroulée dans un contexte particulier d'expectative et d'angoisse pour les enfants. Leurs familles se trouvaient en effet dans l'attente des réponses à leur demande de régularisation dans le cadre de la circulaire Sarkozy. C'est pourquoi, afin que l'année puisse se dérouler dans la sérénité, dès la première semaine de septembre nous avons sollicité un rendez-vous avec Mme Voguet-Sarrazin, inspectrice de l'Inspection primaire et maternelle qui nous a reçues (Laurence et Claudine) le mardi 5 septembre. Cette situation d'expectative est directement responsable de la décision subite d'une famille de trois enfants de rentrer en Roumanie.

Rappelons que pour faire face aux risques d'arrestations et d'expulsions, quatre fratries avaient été parrainées début juillet 2006 par des élus saint-mauriens lors d'une cérémonie départementale à la maison des syndicats de Créteil, sous l'égide du collectif RESF. Dans la continuité de cette mobilisation, un réseau RESF s'est organisé à Saint-Maur à partir du mois d'octobre 2006. A la fin de l'année scolaire 2006-2007 près d'une vingtaine de familles et d'une trentaine d'enfants ont été recensés. Au mois de février 2007, une première mobilisation dans l'urgence face à l'arrestation d'une famille moldave habitant à quelques pas de la gendarmerie et dont les enfants sont scolarisés à l'école du Centre a connu un heureux dénouement. Ce réseau repose actuellement sur une poignée de militants associatifs et politiques ; les familles les plus mobilisées sont africaines, probablement parce qu'elles ont déjà fait l'expérience de l'engagement politique et associatif.

L'aide aux devoirs.

Cinq membres du Comité de Soutien avaient organisé une aide aux devoirs dès la première année scolaire. Cette structure a perduré, mais en cette fin d'année scolaire seules deux personnes interviennent régulièrement alors que la demande des enfants de primaire s'est maintenue. Une réunion en cours d'année scolaire a permis de préciser, pour les enfants les règles de fonctionnement, notamment la ponctualité, le respect du travail des

autres, l'entraide. Cinq enfants fréquentent régulièrement la salle de travail qui a été aménagée et qui dispose maintenant d'une petite bibliothèque. Le Comité lance un appel aux bonnes volontés pour que cette structure puisse continuer à fonctionner régulièrement et à répondre aux demandes des enfants. Tout le matériel qui permettrait de compléter l'équipement de la salle de travail sera également le bienvenu.

Le bilan en fin d'année scolaire.

Tous les enfants accèdent à la classe supérieure, tant à l'école primaire qu'au collège. Néanmoins, le dossier d'un enfant connaissant des difficultés persistantes d'apprentissage sera prochainement examiné par une commission qui décidera d'un éventuel placement en CLIS. Pour tous les enfants scolarisés les progrès ont été indéniables cette année, notamment dans la maîtrise de la langue.

Les difficultés rencontrées cette année étaient déjà présentes l'an passé. Elles tiennent à l'absentéisme plus ou moins chronique des adolescents. Il est extrêmement difficile de trouver des parades à ce comportement en raison d'un manque de soutien des familles ; elles n'ont pas vraiment intégré que d'une part la loi française rend obligatoire la fréquentation scolaire et que d'autre part les absences fréquentes génèrent des difficultés donc de la marginalisation et de la souffrance pour leurs enfants. Néanmoins on peut noter que la plupart des parents ont maintenant un rapport plus spontané à l'école ; certains rencontrent les enseignants, se rendent à des réunions. Aucune famille ne participe néanmoins à une association de parents d'élèves.

Le bilan de ces trois années de scolarisation peut être qualifié d'extrêmement positif. Pour les adolescents, il faudra négocier la poursuite de la scolarité, probablement vers une formation professionnelle, gage d'intégration. Pour les plus jeunes, le comblement des lacunes en français sera prioritaire pour aborder le collège avec sérénité. Il nous faudra envisager toutes les voies possibles : lecture individuelle, lectures collectives, ateliers d'écriture, sorties culturelles.

Pour la commission scolarisation : Claudine Fouqueré.

A Saint-Maur, le samedi 23 juin 2007.